

**Fichier des limites des subdivisions de  
recensement, guide de référence**  
27 mai 2015



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---



## **Fichier des limites des subdivisions de recensement, guide de référence, 2015**

---

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier des limites des subdivisions de recensement. Il fournit une vue d'ensemble de fichier, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.



## Quoi de neuf?

---

- Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 illustrent les limites de l'ensemble des 5 187 subdivisions de recensement qui, regroupées, couvrent tout le territoire du Canada. Les limites, les noms et les codes des subdivisions de recensement reflètent ceux qui étaient en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la date de référence géographique pour cette version du Fichier des limites des subdivisions de recensement. Les renseignements au sujet de toutes modifications des subdivisions de recensement qui étaient en vigueur à la date de référence du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ou avant doivent être reçus par Statistique Canada avant le 1<sup>er</sup> mars 2015 afin d'être traités à temps pour cette version du fichier.



# 1. À propos de ce guide

---

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015. Il fournit une vue d'ensemble de fichier, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015. Les utilisateurs sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

Ce produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.



## 2. Aperçu

---

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 illustrent les limites de l'ensemble des 5 187 subdivisions de recensement qui, regroupées, couvrent tout le territoire du Canada et contient des renseignements tels que l'identificateur unique (IDU), le nom et le genre de la région géographique présentée. De plus, l'IDU (identificateur unique), le nom et le genre (le cas échéant) sont inclus pour les niveaux géographiques suivants :

- province ou territoire
- division de recensement

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 représente la totalité des subdivisions de recensement, y compris les rives.

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement figure en projection conique conforme de Lambert (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD83]). Une version nationale du Fichier des limites des subdivisions de recensement est disponible.

### Comment citer ce guide

*Fichier des limites des subdivisions de recensement, guide de référence, 2015.* Produit n<sup>o</sup> (numéro) 92-162-G au catalogue de Statistique Canada.

### Comment citer ce produit

*Fichier des limites des subdivisions de recensement, 2015.* Produit n<sup>o</sup> (numéro) 92-162-X au catalogue de Statistique Canada.



## 3. À propos du produit

---

### Objet du produit

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 offre un cadre servant à la cartographie et à l'analyse spatiale et appuie les applications du Système d'information géographique (SIG) utilisées pour effectuer des études de l'utilisation du sol, des études démographiques, des recherches sociales et économiques et des études de marché.

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 correspond au Fichier du réseau routier de 2015, lequel peut offrir un contexte géographique supplémentaire pour les applications de cartographie.

**Note :** Il est recommandé que les Fichiers des limites du Recensement de 2011 et le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 serve de point de départ pour l'extraction des données du Recensement de 2011 des régions définies par l'utilisateur. Les utilisateurs peuvent personnaliser leurs régions à partir des routes du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011. Les limites créées à partir du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 correspondent au cadre géographique du Recensement de 2011 et ne nécessitent pas de travaux additionnels de réconciliation des limites, ce qui devrait faciliter le processus de géocodage. Pour plus de renseignements sur la création de régions personnalisées et les services de géocodage, veuillez communiquer avec le Centre de contact national au 1-800-263-1136 ou à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca).

### Définitions et concepts

Une subdivision de recensement est une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (par exemple, une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire ([Annexe A](#)). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le [Dictionnaire du Recensement de 2011](#) (n<sup>o</sup> (numéro) 98-301-X au catalogue) et le [Glossaire illustré de 2011](#) (n<sup>o</sup> (numéro) 92-195-X au catalogue).

### Contenu

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 contient les identificateurs uniques, les noms et les types de régions géographiques représentées, ainsi que les identificateurs uniques, les noms et les types (le cas échéant) de niveaux géographiques supérieurs, y compris les divisions de recensement et les provinces ou les territoires.

**Note** : Les limites, les noms et les codes des subdivisions de recensement reflètent ceux qui étaient en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la date de référence géographique pour cette version du Fichier des limites des subdivisions de recensement. Les renseignements au sujet de toutes modifications des subdivisions de recensement qui étaient en vigueur à la date de référence du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ou avant doivent être reçus par Statistique Canada avant le 1<sup>er</sup> mars 2015 afin d'être traités à temps pour cette version du fichier.

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 est disponible en anglais et en français, dans deux formats : ArcGIS® (.shp) et Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [.gml]).

## Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG (Base nationale de données géographiques) est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création de fichier des limites se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans la BNDG (Base nationale de données géographiques).

## Création de Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement a été créé au niveau géographique le moins élevé tenu à jour dans l'IDS (Infrastructure de données spatiales). La manipulation des données dans le fichier de produit consiste principalement à préserver la hiérarchie géographique des attributs inhérents à un niveau géographique. Une copie du fichier des limites des subdivisions de recensement dans son format original a été créée afin de faciliter le traitement des données géographiques (p. ex. (par exemple), appariement, modification et vérification).

Le fichier a été vérifié afin de confirmer le contenu des données spatiales et d'attributs, traduit en français et anglais, et nommé selon la convention d'affectation des noms. Le processus final en ce qui a trait aux données consistait à convertir le fichier en utilisant FME® (Safe Software) dans les formats de logiciels suivants appuyés par le Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS® (.shp) et Langage de balisage géographique (.gml).

Les fichiers ArcGIS® et Langage de balisage géographique sont compressés en fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

## Restrictions

Les données servant à créer les produits ont été obtenues originalement de plusieurs sources comprenant des échelles très différentes. Ce fichier des limites ne sera pas précis si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Les cartes créées à partir de fichier des limites ne devraient pas servir à déterminer l'emplacement précis des limites. Il ne vise pas à servir de représentation légale ou cadastrale détaillée des régions géographiques normalisées.

La précision de localisation de ce fichier ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage, de numérisation ou de génie.

## Comparaison avec d'autres produits/versions

Les différences entre le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 et les versions précédentes du fichier des limites des subdivisions de recensement comprennent notamment :

- Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 est similaire à la série de fichiers de limites rendus disponibles dans le cadre de la gamme de produits géographiques du Recensement de 2011, mais pas nécessairement conforme.

## Utilisation avec d'autres produits

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015, les utilisateurs doivent se renseigner sur la comparabilité de ce fichier avec d'autres fichiers semblables provenant d'autres sources. Ils peuvent ne pas être cohérents avec les fichiers de Statistique Canada.

## Date de référence

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données statistiques sont recueillies, totalisées et publiées. La date de référence géographique pour le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les régions géographiques (p. ex. (par exemple), municipalités et régions équivalentes appelées subdivisions de recensement, divisions de recensement et provinces ou territoires) sont en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, à condition que Statistique Canada reçoive les renseignements sur les changements, au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2015.





## 4. Spécifications techniques

---

### Cliché d'enregistrement et descriptions des données

Le tableau suivant indique et décrit brièvement les attributs qui constituent le contenu du Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015.

Tableau 4.1 Cliché d'enregistrement de Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015

### Valeurs du domaine des attributs

#### PRIDU

Identifie uniquement une province ou un territoire.

PRIDU	Nom du province ou territoire
10	Newfoundland and Labrador / Terre-Neuve-et-Labrador
11	Prince Edward Island / Île-du-Prince-Édouard
12	Nova Scotia / Nouvelle-Écosse
13	New Brunswick / Nouveau-Brunswick
24	Quebec / Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	British Columbia / Colombie-Britannique
60	Yukon
61	Northwest Territories / Territoires du Nord-Ouest
62	Nunavut

#### SDRGENRE

Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales, territoriales ou fédérales. Une liste des genres de subdivisions de recensement figure ci-après.

<b>SDRGENRE</b>	<b>Description de SDR</b>
C	City / Cité
CC	Chartered community
CG	Community government
CN	Crown colony / Colonie de la couronne
COM	Community
CT	Canton (municipalité de)
CU	Cantons unis (municipalité de)
CV	City / Ville
CY	City
DM	District municipality
HAM	Hamlet
ID	Improvement district
IGD	Indian government district
IM	Island municipality
IRI	Indian reserve / Réserve indienne
LGD	Local government district
LOT	Township and royalty
M	Municipality / Municipalité
MD	Municipal district
MÉ	Municipalité
MU	Municipality
NH	Northern hamlet
NL	Nisga'a land
NO	Unorganized / Non organisé
NV	Northern village
P	Parish / Paroisse (municipalité de)
PE	Paroisse (municipalité de)
RCR	Rural community / Communauté rurale
RDA	Regional district electoral area
RGM	Regional municipality
RM	Rural municipality
RV	Resort village
S-É	Indian settlement / Établissement indien
SA	Special area
SC	Subdivision of county municipality / Subdivision municipalité de comté
SÉ	Settlement / Établissement
SET	Settlement
SG	Self-government / Autonomie gouvernementale
SM	Specialized municipality
SNO	Subdivision of unorganized / Subdivision non organisée
SV	Summer village
T	Town
TC	Terres réservées aux Cris
TI	Terre inuite
TK	Terres réservées aux Naskapis
TL	Teslin land
TP	Township
TV	Town / Ville
V	Ville
VC	Village cri
VK	Village naskapi
VL	Village
VN	Village nordique

## **DRGENRE**

La liste qui suit présente les différents genres de division de recensement.

<b>DRGENRE</b>	<b>Description de DR</b>
CDR	Census division / Division de recensement
CT	County / Comté
CTY	County

DIS	District
DM	District municipality
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional district
REG	Region
RM	Regional municipality
TÉ	Territoire équivalent
TER	Territory / Territoire
UC	United counties

## Formats des logiciels

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 peut être téléchargé à partir du site Web de Statistique Canada dans les formats suivants :

- ArcGIS®  
extension de fichier : .shp
- Langage de balisage géographique (Geography Markup Language) version 3.1.1  
extension de fichier : .gml

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015. Les utilisateurs sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

## Extension du fichier et information au sujet des caractères comportant des accents

Les fichiers ArcGIS® et Langage de balisage géographique sont tout compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip).

Un fichier schéma XML (.xsd) est inclus pour décrire et valider la structure et le contenu du fichier (.gml).

Les attributs, contenus dans le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015, contiennent des caractères accentués. Ils ont été vérifiés avec succès dans les applications pour ordinateur personnel ArcGIS® 10.2.2.

## Représentation géographique

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 est disponible sur le site Web de Statistique Canada, dans la représentation géographique suivante :

Projection : conique conforme de Lambert  
 Abscisse fictive : 6200000,000000  
 Ordonnée fictive : 3000000,000000  
 Méridien central : -91,866667  
 Parallèle standard 1 : 49,000000  
 Parallèle standard 2 : 77,000000  
 Latitude d'origine : 63,390675  
 Unité linéaire : mètre (1,000000)  
 Système de référence géodésique : nord-américain 1983 (NAD83)  
 Méridien origine : Greenwich  
 Mesure angulaire : degré  
 Sphéroïde : GRS 1980

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) est une correction du Système de référence géodésique nord-américain de 1927 (NAD27) qui reflète plus de précision de l'arpentage géodésique et le codage de contrôle au sol.

Les utilisateurs de Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 peut transformer le fichier en représentation qui satisfait le mieux leurs besoins tout en connaissant les effets que ces représentations ont sur les angles, régions, distances et directions. Les utilisateurs ont l'option de choisir la meilleure projection de concert avec les objectifs des cartes.

## Convention des noms utilisés pour les fichiers

Les noms des fichiers de données sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La projection, la région géographique, le code géographique de couverture, le type de fichier, la date de référence géographique, le format du fichier et la langue sont intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

**Premier caractère** : projection du fichier

I - la projection est conique conforme de Lambert

**Trois caractères suivants** : principale région géographique du fichier

sdr - subdivision de recensement

**Trois chiffres suivants** : code géographique de couverture

000 - Canada

**Caractère suivant** : type de fichier

a - un fichier numérique des limites

**Deux chiffres suivants** : date de référence géographique

La date de référence géographique est une date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données statistiques sont recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique pour le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 est le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

15 - la date de référence géographique est 2015

**Caractère suivant** : format du fichier

a - ArcGIS® (.shp)

g - Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)

**Deux derniers caractères** : langue

\_e - anglais

\_f - français



## Tableau 4.1 Cliché d'enregistrement de Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015

Nom d'attribut	Type de données	Description
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire
DRIDU	Caractère (4)	Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement)
DRNOM	Caractère (40)	Nom de la division de recensement
DRGENRE	Caractère (3)	Genre de division de recensement
SDRIDU	Caractère (7)	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement)
SDRNOM	Caractère (55)	Nom de la subdivision de recensement
SDRGENRE	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales, territoriales ou fédérales



## 5. Qualité des données

---

Les éléments composant la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces énoncés comprennent l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés.

### Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la [BNDG \(Base nationale de données géographiques\)](#) est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création de Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans la [BNDG \(Base nationale de données géographiques\)](#).

Le Fichier numérique des limites des subdivisions de recensement a été créé au niveau géographique le moins élevé tenu à jour dans l'[IDS \(Infrastructure de données spatiales\)](#). La manipulation des données dans le fichier de produit consiste principalement à préserver la hiérarchie géographique des attributs inhérents à un niveau géographique. Le fichier spatial de subdivision de recensement a été copié et manipulé dans son format original afin de faciliter le traitement des données géographiques ([p. ex. \(par exemple\)](#), appariement, modification et vérification).

Le fichier a été vérifié du point de vue de leur contenu spatial et d'attribut, traduits en français et en anglais et nommés de façon appropriée selon les règles d'affectation des noms de fichiers. Les codes d'identification unique des régions géographiques, les noms, les genres et les relations entre les différents niveaux géographiques sont trouvés dans l'[IDS \(Infrastructure de données spatiales\)](#).

Le traitement final de données comprenait la conversion du fichier en utilisant FME<sup>®</sup> dans les formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS<sup>®</sup> (.shp) et Langage de balisage géographique (.gml).

### Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La

précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

L'Infrastructure des données spatiales n'est pas conforme au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits afin de s'assurer que les limites des régions géographiques normalisées maintenues dans l'Infrastructure des données spatiales respectent les limites des entités administratives qu'elles représentent (p. ex. (par exemple), division de recensement et subdivision de recensement) ou sur lesquelles elles sont basées (p. ex. (par exemple), région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement). La précision de localisation de ces limites est fonction du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex. (par exemple), données sur le réseau routier et l'hydrographie) stockées dans l'Infrastructure des données spatiales est considérée lorsque les limites des régions géographiques normalisées sont définies.

### **Précision des attributs**

La précision des attributs réfère à la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque trait (p. ex. (par exemple), identificateur unique de subdivision de recensement, nom, genre).

Comme on l'a vu dans l'historique, les attributs (noms, genres et codes d'identification unique) de toutes les régions géographiques normalisées sont tirés des bases de données de l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada. Les noms et genres des régions géographiques normalisées ont été mis à jour en utilisant du matériel de référence des administrations provinciales, territoriales et fédérales.

Les données des attributs associés aux polygones de Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans l'Infrastructure des données spatiales et représentent fidèlement les données stockées dans l'IDS (Infrastructure de données spatiales).

### **Cohérence logique**

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 a été vérifié en fonction des données de l'Infrastructure de données spatiales et jugé comme étant logiquement cohérent.

### **Uniformité avec d'autres produits**

On procède à des vérifications topologiques contre le Fichier du réseau routier de 2015 et le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 pour mesurer le degré d'intégration de ce produit. Les résultats ont indiqué que le degré d'intégration était à l'intérieur des paramètres de tolérance comme défini ci-dessous.

Tolérance : 0,001 mètres

Résolution : 0,0001 mètres

### **Intégralité**

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis.

Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2015 comprend un ensemble complet de régions géographiques normalisées pour ce niveau dans la hiérarchie géographique. Les utilisateurs ne doivent pas oublier que les subdivisions de recensement individuelles peuvent comprendre deux parties géographiques ou plus.



# Annexe A

## Glossaire

---

### Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD (aire de diffusion) couvrent tout le territoire du Canada.

### Base nationale de données géographiques

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

### Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. (par exemple) (par exemple), principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. (par exemple) (par exemple), variation en pourcentage de la population).

### Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR (région métropolitaine de recensement) et des AR (agglomération de recensement).

### Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.



## Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

## Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La classification des ZIM (zones d'influence métropolitaine de recensement) englobe toutes les SDR (subdivisions de recensement) provinciales et territoriales qui se situent en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) représentent le niveau le plus bas de cette variante. Le niveau suivant comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) individuelles. Le niveau le plus élevé comprend trois catégories qui couvrent l'ensemble de la masse terrestre du Canada :

- les régions métropolitaines de recensement;
- les agglomérations de recensement;
- les zones en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS (Classification des secteurs statistiques) fournit des numéros d'identification (codes) uniques pour ces régions géographiques hiérarchiques. Elle a été créée aux fins de la publication de statistiques.

## Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

## Code géographique

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

## Code postal<sup>MO</sup>

Le code postal<sup>MO</sup> est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

## Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

## Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

## Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

## Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc. (et ainsi de suite)).

## Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

## Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont apparés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont apparés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont apparés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID (îlot de

diffusion). De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD (aire de diffusion).

### **Îlot de diffusion**

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

### **Infrastructure des données spatiales**

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG (Base nationale de données géographiques).

L'IDS (L'Infrastructure des données spatiales) soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS (L'Infrastructure des données spatiales) est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

### **Localité désignée**

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données pour les régions inframunicipales.

### **Nom de localité**

« Nom de localité » renvoie à certains noms de régions géographiques actives ou retirées de même qu'à des noms provenant de la Base de données toponymiques du Canada. Les noms de localité incluent les noms des subdivisions de recensement (municipalités), des localités désignées et des centres de population, ainsi que de certains endroits connus localement.

### **Noyau, banlieue et région rurale**

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR (région métropolitaine de recensement) ou une AR (agglomération de recensement) peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le **noyau** est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR (région métropolitaine de recensement) ou une AR (agglomération de recensement) est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR (région métropolitaine de recensement) et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR (agglomération de recensement).

Le **noyau secondaire** est un centre de population à l'intérieur d'une RMR (région métropolitaine de recensement) ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR (agglomération de recensement) qui a été fusionné à une RMR (région métropolitaine de recensement) adjacente.

Le terme « **banlieue** » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR (région métropolitaine de recensement) ou d'une AR (agglomération de recensement) qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR (région métropolitaine de recensement) ou d'une AR (agglomération de recensement) qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

### **Point représentatif**

Un point représentatif est un point de coordonnée qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées - province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID (îlot de diffusion). De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD (aire de diffusion).

### **Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

### **Région économique**

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région géographique du Canada**

Les régions géographiques du Canada sont des regroupements de provinces et territoires établis pour les besoins de présentation des statistiques. Les six régions géographiques du Canada sont : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Territoires.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR (région métropolitaine de recensement) doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR (agglomération de recensement), son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR (région métropolitaine de recensement) ou une AR (agglomération de recensement), les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR (agglomération de recensement) diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR (agglomération de recensement) est retirée du programme. Cependant, une RMR (région métropolitaine de recensement) restera une RMR (région métropolitaine de recensement) même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Alors que toutes les régions à l'intérieur des RMR (région métropolitaine de recensement) et des AR (agglomération de recensement) qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR (agglomération de recensement) a un noyau comptant au moins 50 000 habitants, il est subdivisé en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR (agglomération de recensement) même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000. Toutes les RMR (région métropolitaine de recensement) sont subdivisées en secteurs de recensement.

### **Région rurale**

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR (région métropolitaine de recensement) et des AR (agglomération de recensement).

### **Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été subdivisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR (région métropolitaine de recensement) ou de l'AR (agglomération de recensement) devient inférieure à 50 000 habitants.

### **Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex. (par exemple) (par exemple), les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

### **Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc. (et ainsi de suite)) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

### **Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

### **Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (conique conforme de Lambert) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de la projection conique conforme de Lambert.

#### **Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

#### **Zones d'influence métropolitaine de recensement**

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR (région métropolitaine de recensement) et des AR (agglomération de recensement) à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR (région métropolitaine de recensement) ou les AR (agglomération de recensement) exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR (subdivisions de recensement) situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR (agglomération de recensement).

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM (zones d'influence métropolitaine de recensement) en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR (région métropolitaine de recensement) ou AR (agglomération de recensement). Les SDR (subdivisions de recensement) sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR (région métropolitaine de recensement) et des AR (agglomération de recensement) qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR (région métropolitaine de recensement) et des AR (agglomération de recensement) augmente. Puisque plusieurs SDR (subdivisions de recensement) dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR (subdivisions de recensement) qui sont à l'extérieur des AR (agglomération de recensement) dans les territoires.

#### **Note**

---

MO Code postal est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

---





## Annexe C

### Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Unité géographique	Canada		Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
	2006	2011													
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)	308	308	7	4	11	10	75	106	14	14	28	36	1	1	1
Région économique	76	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	82	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	...	...	...
Division de recensement	288	293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3
Subdivision de recensement unifiée	2 341	2 338	89	68	43	151	1 005	316	126	300	77	153	1	6	3
Subdivision de recensement	5 418	5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
Dissolutions (du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	221	...	3	0	1	6	13	13	13	26	19	126	0	1	0
Constitutions (du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	...	56	2	0	0	3	4	2	3	1	1	33	2	5	0
Localité désignée	1 289	1 507	183	0	65	167	106	114	97	194	261	319	1	0	0
Région métropolitaine de recensement	33	33	1	0	1	2	6 <sup>1</sup>	15 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Agglomération de recensement	111	114	3	2	4	5 <sup>1</sup>	25 <sup>1</sup>	28 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	16 <sup>1</sup>	21	1	1	0
avec secteurs de recensement	15	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
sans secteurs de recensement	96	99	3	2	4	4 <sup>1</sup>	22 <sup>1</sup>	24 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	13 <sup>1</sup>	17	1	1	0
Secteur de recensement	5 076	5 452	47	0	93	102	1 371	2 273	173	109	573	711	0	0	0
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	811	857	29	6	35	30 <sup>1</sup>	224 <sup>1</sup>	237 <sup>1</sup>	42 <sup>1</sup>	59 <sup>1</sup>	101 <sup>1</sup>	87	1	3	7
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	54	54	0	1	1	2	13	19	1	2	6	9	0	0	0
Grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)	29	31	1	0	1	1	6 <sup>1</sup>	14 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Nom de localité	21 411	35 033	1 836	709	3 138	2 679	6 985	8 091	1 839	2 687	3 117	3 528	195	153	76
Aire de diffusion	54 626	56 204	1 071	293	1 645	1 454	13 622	19 964	2 179	2 467	5 711	7 582	68	98	50
Îlot de diffusion	478 831	493 345	8 732	3 573	15 842	15 415	109 455	132 777	30 471	51 610	66 332	55 529	1 359	1 492	758
Côté d'îlot	3 739 041	3 947 786	81 868	27 050	155 484	135 411	842 992	1 003 813	201 005	362 238	525 180	577 975	13 036	15 612	6 122
Région de tri d'acheminement <sup>®</sup>	1 625	1 638	35	7	77	111	418	526	64	48	153	190	3	3	3
Code postal <sup>MO</sup>	805 640	834 056	10 878	3 316	27 852	58 617	212 162	276 844	24 568	21 923	80 948	115 435	968	516	29

... n'ayant pas lieu de figurer

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

MO Code postal est une marque officielle de la Société canadienne des postes.

1 Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les grands centres de population urbains et les petits centres de population qui chevauchent la limite entre deux provinces sont comptés dans chacune d'elles. Par conséquent, les totaux de ces derniers ne correspondent pas aux totaux nationaux.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.



## Annexe D

### Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Genre de subdivision de recensement	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Total
<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>112</b>	<b>99</b>	<b>274</b>	<b>1 285</b>	<b>574</b>	<b>227</b>	<b>956</b>	<b>434</b>	<b>746</b>	<b>36</b>	<b>41</b>	<b>31</b>	<b>5 187</b>
C Cité / City	...	...	...	4	...	2	...	...	...	...	...	...	...	6
CC Chartered community	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	3
CG Community government	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	4
CM County (municipality)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0
CN Colonie de la couronne / Crown colony	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
COM Community	...	31	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	31
CT Canton (municipalité de)	...	...	...	...	44	...	...	...	...	...	...	...	...	44
CU Cantons unis (municipalité de)	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2
CV Ville / City	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2
CY City	3	2	...	4	...	47	10	17	18	50	1	1	1	154
CÉ Cité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0
DM District municipality	...	...	...	...	...	...	...	...	...	51	...	...	...	51
HAM Hamlet	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	11	24	37
ID Improvement district	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...	...	...	...	8
IGD Indian government district	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	2
IM Island municipality	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
IRI Réserve indienne / Indian reserve	3	4	25	18	27	139	75	170	81	421	...	2	...	965
LGD Local government district	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
LOT Township and royalty	...	67	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	67
M Municipalité / Municipality	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	3
MD Municipal district	...	...	12	...	...	...	...	...	64	...	...	...	...	76
MU Municipality	...	...	...	...	...	55	37	...	...	...	...	...	...	92
MÉ Municipalité	...	...	...	...	645	...	...	...	...	...	...	...	...	645
NH Northern hamlet	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...	11
NL Nisga'a land	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
NO Non organisé / Unorganized	...	...	...	...	96	16	10	2	...	...	4	6	3	137
NV Northern village	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...	11
NVL Nisga'a village	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0
P Paroisse (municipalité de) / Parish	...	...	...	149	...	...	...	...	...	...	...	...	...	149
PE Paroisse (municipalité de)	...	...	...	...	154	...	...	...	...	...	...	...	...	154
RCR Communauté rurale / Rural community	...	...	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
RDA Regional district electoral area	...	...	...	...	...	...	...	...	...	159	...	...	...	159

